Nouveau gouvernement : Les pharmaciens n'ont jamais été aussi inquiets !

Compte Test - 2021-09-13 06:18:45 - Vu sur pharmacie.ma

Les résultats des élections législatives qui ont eu lieu le 8 septembre 2021 ont été rendus publics le jeudi 9 septembre. Le taux de participation est passé de 43%1 en 2016 à 50,35% en 2021, un taux honorable si l'on juge par les conditions imposées par les restrictions sanitaires qui ont eu une influence certaine sur le déroulement de la campagne électorale. Le grand perdant de ces élections est, sans aucun doute, le Parti de la justice et du développement (PJD). Ce dernier est passé de 125 à 13 sièges, à l'heure où le Rassemblement national des indépendants (RNI) est passé de 37 à 102 sièges ce qui lui a permis d'occuper la première position. La deuxième position revient au Parti authenticité et modernité (PAM) qui a décroché 87 sièges suivi du Parti de l'Istiqlal qui sera représenté par 81 députés. Dès le 10 septembre, le Souverain a reçu Aziz Akhannouch, président du RNI, qu'il a nommé Chef de gouvernement à qui revient la charge de former un nouveau gouvernement. Depuis, les pharmaciens et les autres intervenants du secteur du médicament et de la santé suivent de près les tractations qui précédent la formation du futur gouvernement pour savoir à qui sera confié le portefeuille de ministre de la Santé. Cet intérêt s'explique par la situation de la pharmacie et du secteur pharmaceutique dont l'évolution est tributaire de la prise de mesures urgentes devenue nécessaire pour rattraper le retard accumulé durant plus d'une décennie. En effet, si l'industrie pharmaceutique attend d'être accompagnée, comme il se doit, pour pouvoir répondre aux aspirations du pays, la pharmacie d'officine vit une situation chaotique. D'une part, le texte de régionalisation est sur le point d'être adopté sans prendre en considération certaines doléances des pharmaciens. Ce texte remplacera le Dahir de 1976 dont les dispositions relatives aux élections sont actuellement bafouées étant donné qu'il n'y a pas eu de renouvellement de conseillers depuis quatre ans. D'autre part, l'effritement du monopole du pharmacien et le défaut de régulation impactent lourdement la pratique officinale et hypothèquent sa mise à niveau, voire sa sa pérennité. La seule note ayant donné un peu d'espoir aux pharmaciens, ces derniers temps, est l'élection de neuf de leurs confrères qui vont désormais siéger au Parlement. Habituellement, le nombre de députés-pharmaciens se comptait sur les doigts d'une seule main. Le président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, M. Hamza Guedira, ne cache pas sa joie et a déclaré à notre rédaction : «C'est une grande satisfaction et un grand jour pour moi. Ce résultat dénote de l'intérêt qu'accordent, de plus en plus, les pharmaciens à la chose publique». Et d'ajouter : «À travers leur présence au Parlement, ils pourront contribuer à faire avancer les différents chantiers de la profession en veillant à ce que les textes de loi élaborés puissent allier intérêts des patients et attentes des professionnels du secteur». Certes, ces neuf pharmaciens vont contribuer à faire évoluer la profession, mais sans un ministre de la Santé à l'écoute de la profession, la partie semble compliquée ! Le courant a souvent eu du mal à passer entre les officinaux et leur tutelle. Le prédécesseur d'Anas Doukkali, qui se qualifiait lui-même de l'ami des pharmaciens, les a sacrifiés sur l'autel d'une accessibilité hypothétique aux médicaments quant au ministre de la Santé actuel, il n'a pas donné l'impression, durant tout son mandat, que le sort de la pharmacie ou des pharmaciens figurait parmi ses priorités. Pour conclure, qu'on le veuille ou pas, l'optimisme doit rester de mise en espérant que le prochain ministère de la Santé sera doté de grandes capacités managériales, de clairvoyance et d'une prédisposition à l'écoute et à la négociation. Il ne doit, cependant, jamais perdre de vue l'intérêt du patient, qui est sa raison d'être. Celui-ci ne peut être garanti qu'en mettant en place les mécanismes nécessaires pour préserver l'offre de soins assurés par le pharmacien, particulièrement dans les zones peu médicalisées.

(1) Résultats des élections :

Le Rassemblement national des indépendants (RNI) : 102 sièges. Le Parti authenticité et modernité (PAM) : 87 sièges. Le Parti de l'Istiqlal (PI) : 81 sièges. L'Union socialiste des forces populaires (USFP) : 34 sièges. Le Mouvement populaire (MP) : 28 sièges. Le Parti du progrès et du socialisme (PPS) : 22 sièges. L'Union constitutionnelle (UC) : 18 sièges. Le Parti justice et développement (PJD) : 13 sièges. Le Mouvement démocratique et social (MDS) : 5 sièges. Le Front des forces démocratiques (FFD) : 3 sièges. Le Fédération de la gauche démocratique (FDG) : 1 siège. Le Parti socialiste unifié (PSU) : 1 siège. Source : Lien